



Ma voisine se sert des parties communes à titre privé

Par hugo_faurand

Bonjour tout le monde.

Je suis en location dans un appartement en copropriété.
Je suis un peu en litige avec une personne âgée un peu aigrie.

Il se trouve qu'en descendant mes poubelles, je vois la dite voisine faire sa vaisselle avec le robinet d'eau dans le local à ordures destiné à l'agence de nettoyage. En parlant avec d'autres voisins, eux-aussi sont au courant, mais ne disent rien.

De plus un voisin m'a confirmé qu'un jour, avant de partir en vacances, elle remplissait des jerricanes d'eau à partir de ce même robinet.

Il se trouve que cette dame me cherche des ennuis car selon elle : je fais trop de bruit. Problème récurrent mais elle soulève comme problème que je prends mes douches à des heures trop tardives ou trop matinales. Elle a demandé un entretien avec son avocat et que je vienne aussi.

Ainsi j'aimerais au cas où les choses tournent mal savoir comment je peux prouver qu'elle vole littéralement la copropriété (elle est dans la résidence depuis plus de 20 ans donc ce n'est pas nouveau cette tendance à économiser l'eau) ? Je suppose que je ne peux pas la filmer en train de faire sa vaisselle, ni faire de photos. Que faire ?

Merci d'avance :)

Faurand Hugo